

La lettre du réseau

N° 15— Décembre 2008

Les services de RÉNAPSUD

destinés à soutenir et renforcer
le suivi et la coordination des
soins

au 05.56.31.14.62

• Le Service d'Accompagnement

Une éducatrice spécialisée propose un soutien technique aux professionnels et un accompagnement des patients dans leurs démarches administratives, de soins, d'orientation...

Contactez : Fabienne MICHEL

• Le Soutien Psychologique

Cet accompagnement gratuit a pour objectif d'aménager un espace de réflexion personnelle et de parole permettant l'évocation des conflits internes ou externes, de la souffrance psychique liée à l'usage de substances.

Contactez : Elise R OCHET

• Le Groupe d'Intervention

Échanges de pratiques autour de thèmes et cas cliniques avec pour objectif d'apporter un soutien technique aux professionnels sur des situations qui leur posent problème. Réunions animées par des spécialistes de l'addiction.

Contactez : Julie COLLOMBAT
ou Martine MONDUGUET

• Les Soirées de Formation

Contactez : Julie COLLOMBAT
ou Martine MONDUGUET

Dispositif d'accueil et d'hébergement pour les personnes en grande précarité : de l'urgence à l'insertion...

Chaque année en période hivernale, les médias mettent en lumière le dispositif social destiné aux plus précaires. Nous détaillerons ce dispositif essentiel, notamment pour l'accès aux soins, et qui, rappelons-le, reste actif à l'année.

Dispositif d'urgence :

- **Le 115** est un numéro d'urgence sociale. Appel gratuit et accessible 24h/24, il a pour mission d'informer, d'orienter et/ou héberger les personnes isolées ou en famille, SDF, après une évaluation téléphonique vers : de l'hébergement d'urgence et temporaire, des lieux d'accueils de jour, d'accès aux soins et à l'hygiène, de l'aide alimentaire, des services sociaux...

- **Le Samu Social** est un opérateur du dispositif de veille sociale, en lien avec le 115. Il facilite l'hébergement des personnes sans abri en situation de détresse, il organise l'accès de ces personnes aux services sociaux et sanitaires. Il va au devant des plus marginalisés (maraudes).

- **La halte de nuit** est un lieu d'accueil ouvert toute la nuit, de 20h à 08 h, 7j/7, destiné aux publics en grande difficulté sociale et SDF. Elle accueille les animaux de compagnie, permettant à leurs propriétaires qui ne peuvent rejoindre les foyers classiques, une mise à l'abri.

- **Les nuitées d'hôtel** permettent un accueil de personnes et de familles en situation de détresse dans des hôtels conventionnés, à défaut de places dans les centres d'hébergement. Les orientations sont souvent organisées par le 115, n'excédant généralement pas quelques nuits.

- **Les centres d'hébergement d'urgence** assurent un hébergement temporaire des sans-abri. L'accueil se fait 7j/7, souvent en fin de journée, sans sélection, et notamment sans condition de régularité du séjour. La loi du Droit Au Logement Opposable insiste sur le principe de continuité : l'accueil doit être possible tant qu'une solution durable n'est pas trouvée.

- **Les haltes de jour** sont des lieux d'accueil sans formalité d'accès. Ouvertes en journée et souvent associatives, ces haltes proposent des services de 1^{er} ordre : café, douches, laverie... Elles permettent de se poser et trouver des informations/orientations pratiques : logement, santé, alimentaire, transport, travail, loisirs...

Dispositifs intermédiaires :

- **L'hébergement de stabilisation** a été créé en 2007 (loi de DALO). Son but est de proposer à des personnes à la rue une offre alternative, conçue autour d'un séjour souple. Ouvert 24h/24, 7j/7, sa durée peut aller de 1 mois à 1an. Ce dispositif s'adresse à des publics éloignés de l'insertion, alliant accompagnement social individualisé et dynamique de groupe. Il leur permet de se stabiliser, et de favoriser leur orientation ultérieure vers les structures de droit commun.

- **Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)** offrent une prise en charge médico-sociale temporaire à des personnes sans domicile ayant besoin de soins ne nécessitant pas d'hospitalisation. Ils peuvent être inclus dans une structure préexistante (CHRS par ex.). Ouverts 24h/24h, leur durée de séjour ne doit pas excéder 2 mois, mais reste conditionnée à l'évolution de l'état de santé et de la possibilité d'une solution pour la sortie.

- **L'Aide au Logement Temporaire (ALT)** permet l'accueil à titre temporaire dans des logements ou chambres (de parc privé, hôtels, foyers, résidences sociales...). Ce parc conventionné est aussi bien utilisé pour des urgences que pour des personnes autonomes. La durée moyenne n'excède pas 6 mois.

Dispositif d'insertion et de logement adapté :

- **Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** assure l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion. Il vise au retour à une autonomie personnelle et sociale pour des personnes isolées ou des familles: en difficulté sociale, familiale, de santé... Celles-ci bénéficient d'aide éducative et d'activités d'insertion professionnelle. Le séjour est en principe de 6 mois, renouvelables selon le projet. Certains CHRS renforcent aussi le dispositif d'urgence.

- **La maison relais** accueille des personnes isolées ou exclues, dont la situation psychologique/psychiatrique, rend impossible leur accès à un logement ordinaire. La logique n'est pas un hébergement temporaire mais bien un habitat durable, sans limitation de durée. Il offre un cadre associant espaces privatifs et collectifs. Le but est de valoriser la convivialité et l'intégration dans l'environnement social, et favoriser les relations entre résidents et avec les hôtes.

Liens utiles

- Loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable (DALO)
- Plan d'Action Renforcé en direction des personnes Sans Abri (PARSA) du 8 janvier 2007
- Guide des dispositifs d'hébergement et de logement - DGAS/DGALN - septembre 2008
- Quelques sites : www.cnle.gouv.fr ; www.logement.gouv.fr ; www.fnars.org ; www.uniopss.asso.fr

La lettre est éditée en collaboration
avec le Réseau Addictions



La lettre est éditée grâce au soutien
de la Mairie de Bordeaux



Réseau de santé financé par le Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins sur décision de la Mission Régionale de Santé (URCAM et ARH)

FIQCS

Fonds d'Intervention
pour la Qualité et la
Coordination des Soins

RÉSEAU : La parole est au... dispositif social



Zoom sur le Diaconat de Bordeaux

Le Diaconat de Bordeaux et RénAPSUD, en collaboration avec AGIR 33, viennent de signer une convention afin de pallier la difficulté de l'accompagnement psychologique des personnes dépendantes des drogues et en situation précaire. C'est donc l'aboutissement d'un projet de partenariat, pour lequel un premier constat a été fait:

Les personnes fréquentant le dispositif social présentent souvent des problématiques intriquées d'usages de substances, de précarité, de souffrance psychique importante, voire de morbidités psychiatriques. La complexité des situations, l'absence d'une demande et la multiplicité des intervenants rendent difficile l'accès à des soins appropriés.

Le but de ce partenariat est de favoriser cet accès à une prise en charge addictologique, à travers un accompagnement psychologique de publics précaires accueillis dans des lieux d'hébergement du Diaconat, comme le CHRS d'urgence Mamré et la Maison relais Bethel à Pessac.

Ces structures, qui accueillent des personnes, mettent à leur disposition de nombreux outils leur permettant de s'inscrire dans une plus grande stabilité sociale, et d'assurer ainsi un environnement favorable à la mise en place de soins pérennes. Ainsi, le CHRS propose à Bordeaux 38 places en long séjour: rue Porte de la monnaie, 10 studios et T1 bis sont réservés en priorité aux familles; place des Capucins, l'accompagnement est collectif pour 17 personnes. Dans les deux types de structures mises en place, cet accompagnement individuel a pour but de favoriser l'intégration sociale des résidents (accès à l'emploi, à la formation, à la culture, au logement..., à la santé). Le centre d'hébergement d'urgence Mamré, 22 rue de Ladous, accueille chaque soir, 34 personnes en chambres individuelles. Les résidents sont accompagnés par une équipe de travailleurs sociaux pour sortir de l'urgence et trouver une situation + stable. Ils sont amenés par le Samu social ou le 115.

C'est dans ce contexte que le psychologue de RénAPSUD doit aller à la rencontre des résidents dans un cadre connu et

rassurant pour eux. Le professionnel aura pour mission l'identification de leurs besoins, avec la possibilité de mobiliser tout un éventail de professionnels et/ou structures ressources au sein des réseaux RénAPSUD-AGIR33. Par l'écoute et la relation de confiance, le psychologue pourra accompagner et orienter au mieux les personnes dans leur démarche de soins. Son travail se fait en lien avec les équipes d'encadrement du Diaconat, permettant une coordination des prises en charge et un soutien technique.

Le projet doit se traduire en 2009 par un temps de présence hebdomadaire, à raison de trois heures par semaine, du psychologue de RénAPSUD au sein du CHRS d'urgence Mamré et à la Maison relais Bethel.

Par ailleurs, l'avènement de cette convention suscite d'autres interrogations. Comment prendre soin de l'autre dans toutes ses dimensions ? Comment prendre soin de l'autre dans sa dimension culturelle ?

En effet aujourd'hui, avec l'importance des mouvements migratoires, nous rencontrons des personnes et des familles pour lesquelles il est utile de s'interroger sur les diverses configurations œdiennes.

Cette intervention au Diaconat nous permettra de réfléchir sur cette dimension ethno psychologique: comment soutenir et accompagner des personnes, dont la souffrance est bien souvent liée à une quête d'identité? De nombreux résidents, s'ils ne sont pas eux-mêmes déracinés, ont eu des parents déracinés, arrachés à leur culture, propulsés dans une autre.

Ce soutien psychologique, au-delà de l'accompagnement aux personnes dépendantes, posera peut-être de nouvelles questions, qui apporteront à leur tour de nouvelles réponses. C'est une goutte d'eau, bien entendu, mais qui finira, nous l'espérons, par faire déborder le vase, et qui signera un changement: celui de pouvoir accompagner la personne accueillie vers son cheminement.

Patrice ACHIROU

IDE-Coordonateur des actions de santé



Doc'utile :

Le Diaconat édite le **Orienter à Bordeaux**, un répertoire des associations et des services spécialisés dans différents domaines : social, santé, justice, emploi, publics spécifiques... Cet outil est accessible directement en ligne sur le site internet : <http://diaconat.bordeaux.free.fr>, ou disponible en version papier à la demande.

Renseignements au siège de l'association : 32, rue du Commandant Arnould - 33000 Bordeaux - 05.56.44.76.17.

Infos utiles

Le bilan 2008 des **soirées communes AGIR 33-RénAPSUD** est très positif. L'amphithéâtre de l'ISPED n'a pas désempli, avec une fréquentation croissante au cours de l'année : de 37 en début d'année à 81 en décembre (53 en moyenne). Les thèmes abordés ont attiré une assemblée pluridisciplinaire: notamment 27% de médecins, 13% de pharmaciens, 16% d'infirmiers, 6% de psychologues, 7% de travailleurs sociaux. A chaque soirée ont participé des « inconditionnels », mais aussi de nouveaux professionnels intéressés par la thématique. L'évaluation globale de satisfaction s'élève à 73%.

Confortés dans cet intérêt, AGIR 33 et RénAPSUD poursuivent leurs efforts de rapprochement. L'année 2009 s'annonce celle de l'« union » à travers un affichage commun.

Dans cette logique et pour bien démarrer, les **Réseaux de Santé Addictions Gironde** s'unissent donc pour vous souhaiter une EXCELLENTE ANNEE !



Meilleurs vœux
2009

La lettre du réseau est une publication trimestrielle de RénAPSUD.

Le Conseil d'Administration :

Jacques DUBERNET médecin généraliste-addictologue, Président—Marc AURIACOMBE professeur de psychiatrie et d'addictologie, Trésorier—Benoît FLEURY médecin hépato-gastro-entérologue-alcoologue, Vice Président—Yves DESTRIAU médecin généraliste-addictologue, Vice Président—Frédéric LEAL médecin généraliste, Vice Président—Mélina FATSEAS, médecin psychiatre-addictologue, Secrétaire—Françoise ODINOT médecin généraliste, Olivier BONIS pharmacien, Brigitte AUBERT médecin psychiatre-addictologue, Jean Pierre DAULOUÈDE médecin psychiatre, Abel MIGNARD pharmacien, Brigitte REILLER médecin généraliste addictologue, Christophe SIMONNET pharmacien, Michèle VIOLET pharmacienne, Chantal COURBIN infirmière alcoologue, Anne PASSEVANT bénévole Croix bleue, Arkaitz AGUERRETXE-COLINA attaché de recherches scientifiques, Patrice ACHIROU infirmier, Claude BERTRAND infirmière chargée de projets en santé.

L'équipe du réseau :

Julie COLLOMBAT, coordinatrice—Martine MONDUGUET, secrétaire — Elise ROCHET, psychologue — Fabienne MICHEL, travailleur social